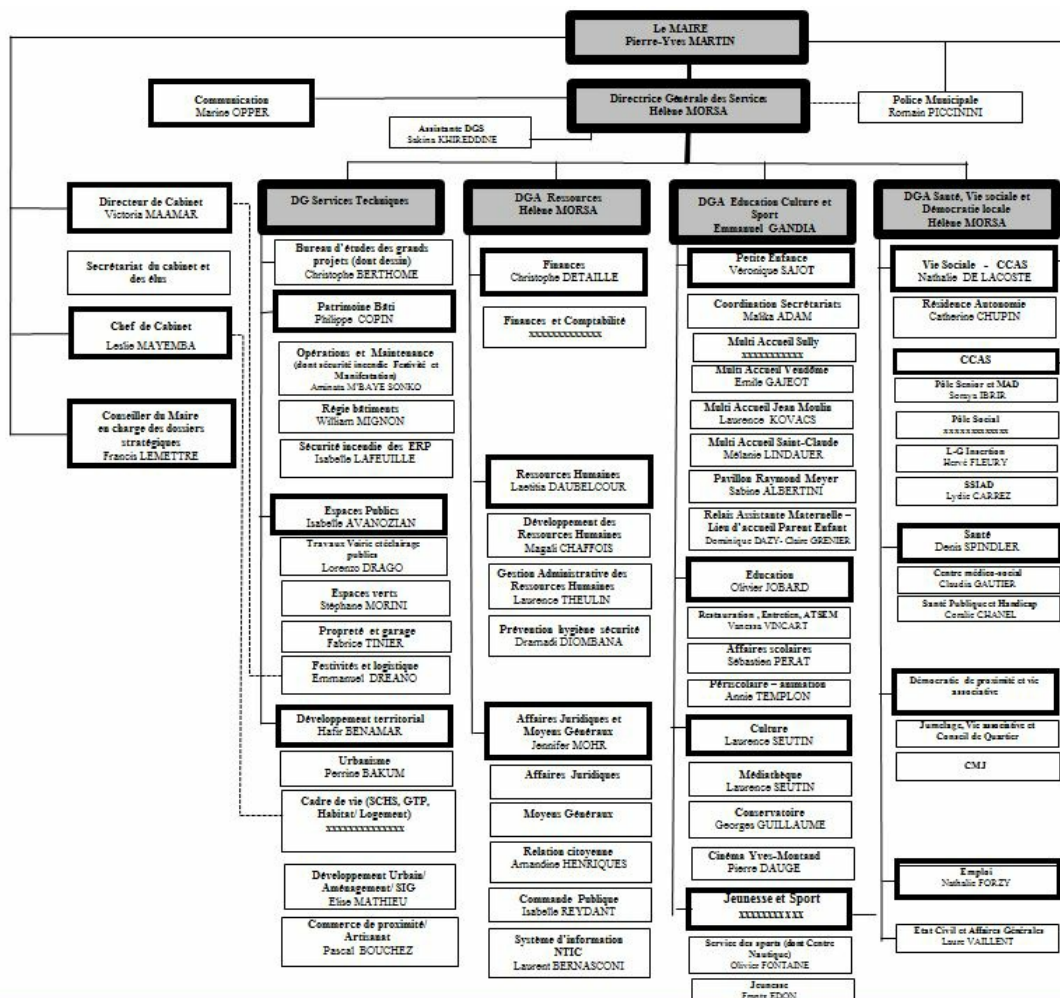




 ADMINISTRATION

Présentation du nouvel organigramme général des services présenté au Comité Technique du 15 mars 2019

Mis en ligne le 28 mars 2019



Lors du Comité Technique, l'ordre du jour était le suivant :

Approbation du règlement intérieur du CT :

Collège des représentants du personnel : adoption à l'Unanimité

Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Approbation du compte rendu de la séance du 26 novembre 2018 :

Collège des représentants du personnel : adoption à l'Unanimité

Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Modification du tableau des effectifs : suppression de postes

Collège des représentants du personnel : adoption à l'Unanimité

Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Modification de l'organigramme général des services :

Collège des représentants du personnel : contre 5

abstention 3

Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Convention de mise à disposition avec l'EPT de la compétence Habitat :

Collège des représentants du personnel : contre 5

abstention 3

Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Délégation de service public des marchés forains :

Collège des représentants du personnel : contre 5
abstention 3
Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Modification de l'organigramme du CCAS :

Collège des représentants du personnel : abstention 8
Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Modification des horaires des auxiliaires de soins du SSIAD :

Collège des représentants du personnel : adoption à l'Unanimité
Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Modification de l'organigramme du centre nautique :

Collège des représentants du personnel : adoption à l'Unanimité
Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Planning du centre nautique :

Collège des représentants du personnel : adoption à l'Unanimité
Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité

Organisation du service Santé publique et Handicap :

Collège des représentants du personnel : abstention 3
pour 5
Collège des représentants de la Collectivité : adoption à l'Unanimité



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43